

Conseil du 18 décembre 2015

Adoption d'agenda d'accessibilité programmée

La dérogation de trois mois sollicitée par le conseil le 28 septembre dernier pour déposer l'agenda d'accessibilité programmée étant arrivée à échéance, il convenait, pour le maire, de soumettre le projet définitif suite au reçu de l'actualisation du diagnostic établie par la Société Soléus. Il a tout d'abord donné la liste des bâtiments concernés, à savoir : l'église, la chapelle de la Madeleine, le stade, les salles polyvalentes, le restaurant et le groupe scolaires, la mairie, les salles de sport, de musique et le pôle culturel. « Globalement, il ne s'agit que de modifications mineures a-t-il précisé, toutes les questions d'accessibilité ayant été intégrées dans la mise en œuvre des bâtiments construits récemment. Pour notre collectivité, le coût total estimé s'élève à 115 356 €. Ces travaux sont programmés sur 3 ans".

Le conseil, à l'unanimité valide ces dispositions.

Bâtiments :

Les travaux de réfection de la salle Limorin démarreront comme prévu début janvier. Quant à la construction du bâtiment du centre de loisirs, le chantier est légèrement en avance sur le calendrier grâce aux conditions climatiques particulièrement favorables.

Tap :

41 418 € dont 30 518 € à la charge de la communauté de communes, c'est le coût des Tap pour l'année scolaire 2014/2015, soit 167 € par enfant. Le fonds de soutien versé par l'Etat s'élève à 15 300 €.

Voirie :

Les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales au quartier de la Teppe ont démarré en début de semaine. Leur coût s'élève à 23 551 € HT. Suivront ceux de la rue du Bourg en début d'année.

Panneau électronique d'information :

Le choix du lieu d'implantation du deuxième panneau d'information a été défini. Il sera positionné au carrefour de la Madeleine, à l'angle du bâtiment du restaurant « Entre Nous ».

Informations :

La commune compte officiellement 3 722 habitants. Ce chiffre entrera en vigueur au 1er janvier 2016.

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 9 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente.